



SE-UNSA
Section départementale du Vaucluse
5 rue Favart
84000 AVIGNON
04 90 86 96 40
84@se-unsa.org

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Avignon, le 19 mai 2009

Objet : Mise en place du livret scolaire à l'école

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans votre circulaire du 7 mai 2009, vous demandez que les enseignants de CE1 et de CM2 utilisent le livret scolaire national dès cette année.

Cela risque de poser un certain nombre de difficultés aux enseignants. En effet, la mise en place de ce livret n'est pour l'instant pas complétée par une offre de stages en formation continue sur l'évaluation des compétences et laissera donc les enseignants désemparés. De plus, la mise en place très tardive de ce dispositif ne permettra pas aux enseignants une utilisation correcte de ce livret. Sa lourdeur viendra augmenter la charge de travail des enseignants.

Nous demandons le report d'une année de cette mesure afin que les équipes pédagogiques puissent être accompagnées dans l'appropriation de ce livret de compétences.

Veillez recevoir mes respectueuses salutations.

Denis OLIVIER
Secrétaire départemental du SE-UNSA du Vaucluse